



FICHE REFLEXE DSM

Désignation :

Médecin sur la liste d'astreinte DSM

Prend le relai du 1^{er} médecin sur place (moins expérimenté)

- ⚠ Chacun doit respecter sans discussion le poste attribué
- ⚠ Aucun participant ne doit communiquer d'information aux médias

Mission :

- Collaboration étroite avec le COS
- Nouveau point de la situation à son arrivée avec le COS et le 1^{er} DSM
- Transmission d'un nouveau bilan à la régulation
- Validation la chaine médicale des secours
 - Ramassage de l'avant
 - PRV
 - Petite noria
 - PMA
 - Grande noria
 - Positionnement de la CUMP
 - Lieu pour la morgue
- Positionnement de l'unité mobile de régulation
- Contrôle des effectifs humains déjà sur place et de la répartition des équipes
Et demande de renforts humains à la régulation si besoin
- Vérification des moyens matériels déjà acheminés (PSM (Poste Sanitaire Mobile))
Demande de renfort matériel si besoin
- Interdiction d' « évacuations sauvages » par les secouristes
- En relation constante avec le médecin chef PMA pour faire un point régulier sur l'évolution de la situation
- Transmission des listes et nombres de victimes au PCO (Poste de Commandement Opérationnel) et aux autorités

Dr Olivia Berrard-Lorrillere

Juin 2017